

**ÉGALITÉ
FRATERNITÉ**

AGISSEZ !

12^e RENCONTRES DÉPARTEMENTALES
DE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS



DOSSIER DE PRESSE

Lutte contre les discriminations : « Égalité, fraternité, agissez ! », (EFA !), une manifestation d'utilité publique

La lutte contre les discriminations est un enjeu majeur pour la société. L'actualité en témoigne chaque jour. Stéréotypes, préjugés, pratiques discriminatoires : le conseil départemental de Meurthe-et-Moselle est engagé depuis de nombreuses années pour faire évoluer les comportements et les représentations.

Temps fort annuel, les rencontres « Égalité, Fraternité, Agissez ! » (EFA !) mettent en lumière l'engagement des acteurs meurthe-et-mosellans (associations, établissements scolaires, collectivités, etc.) dans la lutte contre les discriminations.

« Égalité, Fraternité, Agissez ! » est une semaine de rencontres : expositions, spectacles, débats, colloques, sport. Une cinquantaine de rendez-vous sont proposés. Coordonnées par le conseil départemental de Meurthe-et-Moselle depuis 2004, ces rencontres se déclinent dans tous les territoires du département.

La 12^e édition des rencontres « Égalité, Fraternité, Agissez ! » se tiendra entre le 25 mars et le 7 avril 2019, avec un zoom sur l'égalité entre femmes et hommes.

La discrimination est le fait de traiter de manière inégale et défavorable un ou plusieurs individus en fonction des critères reconnus par la loi, et notamment : origine, sexe, situation de famille, apparence physique, vulnérabilité économique, patronyme, handicap, mœurs, orientation sexuelle, identité de genre, âge, etc.

Les temps forts de l'édition 2019

Bibliothèque des Livres vivants

Partir à la rencontre des « Livres vivants », c'est écouter des personnes raconter leur histoire, une histoire en lien avec les discriminations. Ces témoignages de vie sont portés par des personnes volontaires, qui ont vécu la discrimination au quotidien (femmes, homosexuel.les, personnes en situation de handicap etc.). En toute intimité, elles se livrent et donnent un visage, une compréhension humaine de ce qu'est la discrimination. Des tranches de vies comme autant de pages à lire.

Entrée libre / Tout public

- 25 mars 2019 > De 11h à 12h. NANCY - Maison de l'Étudiant ARTEM
- 2 avril 2019 > De 14h à 16h30. LONGWY - Médiathèque intercommunale
- 9 avril 2019 > De 14h30 à 17h. LUNÉVILLE - Médiathèque de l'Orangerie

Comportements sexistes et violences sexuelles : prévenir, repérer et agir auprès des collégiens

Organisé par le conseil départemental 54 et l'Éducation nationale.

À destination des personnels de collèges et des travailleurs sociaux, afin de les sensibiliser, leur apprendre à réagir face aux comportements sexistes et aux violences sexuelles en présence de collégiens.

29 mars 2019 > De 8h30 à 16h30. NANCY - Hôtel du Département

Et pendant de temps, Simone veille

Lecture théâtralisée par la compagnie Incognito. Texte de Trinidad.

L'évolution de la condition féminine en France de 1950 à nos jours, au travers de trois lignées de femmes, sous le regard historico-comique de Simone... qui veille !

Entrée libre / Tout public (à partir de 13 ans)

- 3 avril 2019 > De 18h à 20h. LONGWY - Auditorium de la Médiathèque
- 5 avril 2019 > De 20h à 22h LAXOU-MAXÉVILLE - CILM - ENTRÉE 5€

Expositions

Gare aux discriminations

SNCF connexion s'engage et accueille 3 expositions :

- *Les découvreuses anonymes*, de Wax sciences et Animafac. Elles ont découvert la structure de l'ADN, inventé l'aquarium ou fait avancer l'étude des primates. Ces femmes scientifiques, qui ont marqué les sciences et qui demeurent malgré tout encore inconnues du grand public, sont mises à l'honneur dans cette exposition.
- *Spirou présente La Déclaration universelle des Droits de l'Homme*. Campagne d'anniversaire des 70 ans de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme lancée par le Haut-commissariat des Nations-Unies aux Droits de l'Homme avec un numéro spécial dans lequel les grands talents de la bande dessinée illustrent les 30 articles de la Déclaration universelle.
- *Je m'engage en images*. Fraternité Générale a lancé le concours photo « Je m'engage en images » en 2018. Exposition des photos des lauréat.e.s.

Entrée libre / Tout public - Du 30 mars au 30 avril 2019

- NANCY - Gare SNCF
- LOUVIGNY - Gare Lorraine TGV

Portraits de vi(H)es

Cette exposition raconte en images 15 témoignages sur la séropositivité. Photos de Patrick Messina et textes de Doan Bui.

Vernissage le 1^{er} avril 2019 à 18h30 en présence de Mathieu Klein, président du conseil départemental et de Jean-Luc Roméro-Michel, délégué général fondateur de Élus Locaux Contre le Sida (ELCS), suivi du témoignage de Didier Doumergue, portraitisé dans l'exposition.

Entrée libre / Tout public (à partir de 15 ans)

**Visites : Du 18 mars au 1^{er} avril 2019. NANCY - Hôtel du Département
Du lundi au vendredi de 8h30 à 19h.**

Hommes Femmes, parlent d'une même voiE

D'Arnaud Codazzi avec l'association Air D'Avril Production.

6 portraits de Meurthe-et-Mosellans, chacun parlant d'une femme qui l'inspire pour son parcours de vie, ses valeurs ou ses engagements, accompagnés de 6 portraits de Meurthe-et-Mosellanes, chacune parlant à leur tour d'un homme qui l'inspire pour ces mêmes raisons.

13 avril à 14h30 : vernissage et rencontre avec le photographe Arnaud Codazzi.

Entrée libre / Tout public

Du 9 au 30 avril 2019

LUNÉVILLE - Médiathèque de l'Orangerie

Les violences faites aux femmes

Spectacle / table ronde. Soirée organisée par Air Davril Production.

En avant-première : clip engagé « Lana » de Camille Estherri et danse urbaine de la compagnie Simply odd.

Entrée libre / Tout public

5 avril 2019 > 18h- VANDŒUVRE-LÈS-NANCY - Médiathèque

Après-midi festive Tous grimés, tous égaux

En partenariat avec 18 structures de l'accompagnement des personnes handicapées. Jeux, expositions, débats, rencontres autour du handicap et des personnes qui le vivent.

Entrée libre / Tout public

3 avril 2019 > De 13h à 17h. LUNÉVILLE - Salon des Halles

Film - projection - débat

Rester à quai

Écrit et réalisé par les résidents du Foyer d'Accueil Spécialisé de Mont-Bonvillers, atelier animé par Xavier Nybelen, éducateur.

Entrée libre / Tout public

- 29 mars 2019 > 14h. JARNY - Espace Gérard-Philippe
- 3 avril 2019 > 19h30. AUDUN-LE-ROMAN - Espace Louis-Aragon

Ils se marièrent et eurent beaucoup d'enfants

Tomber amoureux, se choisir, vivre ensemble et pourquoi pas se marier. Quoi de plus simple pour la plupart des français ? Pour certains pourtant, la tâche est plus ardue. Si l'être aimé n'a pas la nationalité française, les démarches se compliquent, au risque même de ne jamais aboutir. Thierry Kübler, réalisateur, a choisi de recueillir les témoignages de plusieurs couples binationaux qui tentent de vivre leurs amours en France en toute légalité.

En présence de Nicole Creusot vice-présidente en charge du château et de l'association Potentiel solidarité présidée par Mohammed Benchaabane

Entrée libre / Tout public

Lundi 1^{er} avril à 19 h

Chapelle du Château de Lunéville, site du conseil départemental.

Concerts

- **Égalité ! Chantez son nom.** Avec Aissate, chanteuse vosgienne d'origine mauritanienne et As Malick, chanteur messin d'origine sénégalaise.

Entrée libre / Tout public
29 mars 2019 > 20h. TUCQUEGNIEUX - Salle Kibboutz

- **Chacun à/a sa place.** Saynètes sur les différentes facettes de la différence : qui isole, qui discrimine et qui renvoie chacun à sa place, mais aussi qui rapproche et qui enrichit ! Chorales adultes «Tutti Canti » et des élèves du collège Jacques-Gruber de Colombey-les-Belles.

Entrée libre / Tout public
5 avril 2019 > 20h. COLOMBEY-LES-BELLES - Salle polyvalente

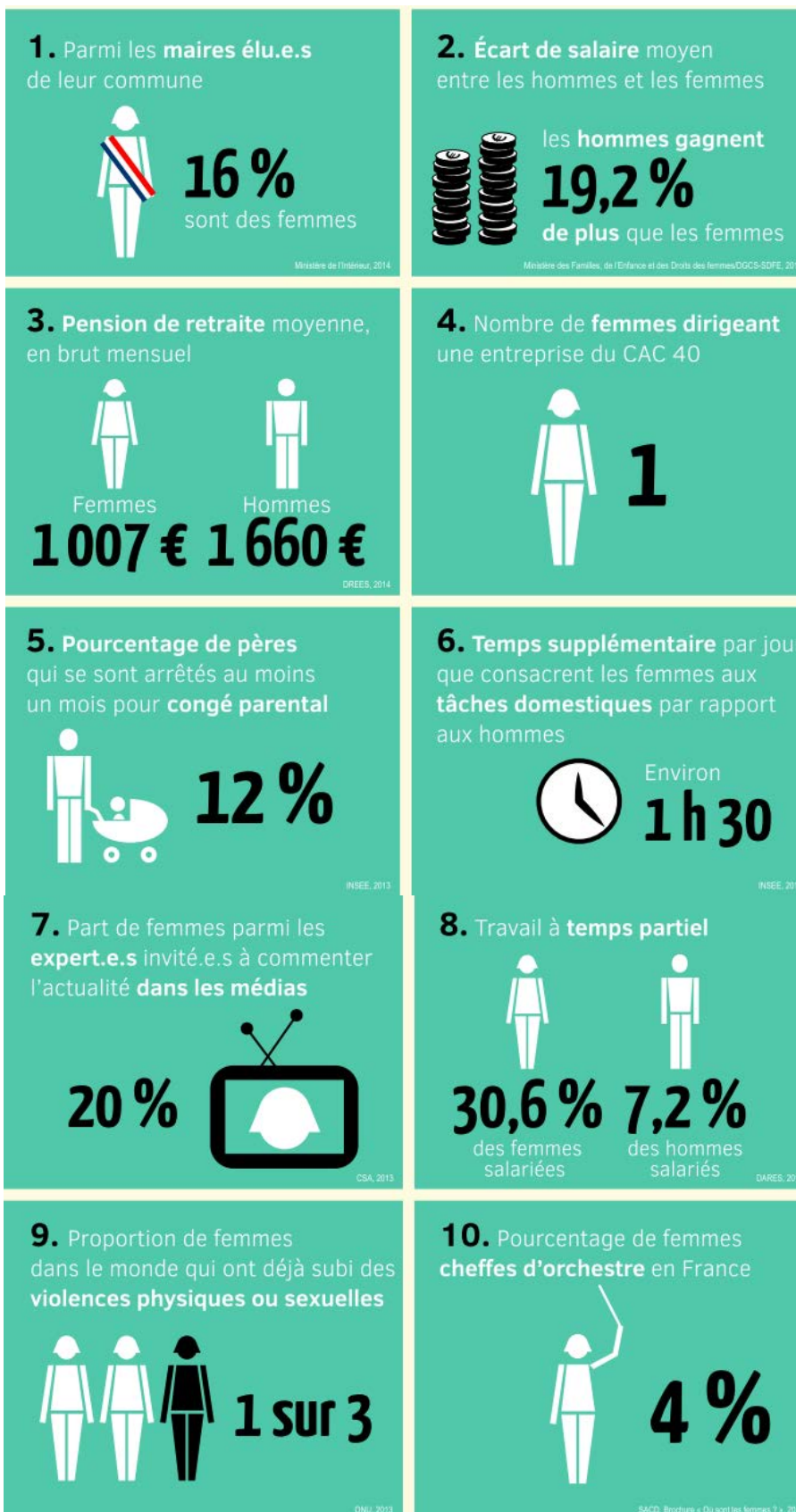
Sport au féminin

Caravane du Sport Avec le Comité olympique et sportif 54.

Journée découverte et initiation à différentes pratiques sportives.

TOUT PUBLIC - ENTRÉE LIBRE - 3 avril 2019 > 10h-16h
ESSEY-LÈS-NANCY / Espace Pierre de Lune, Quartier Mouzimpré

L'égalité Femme - Homme



Dans l'accès à l'emploi et aux postes à responsabilités, dans la prise en charge de la vie familiale et domestique, dans l'exposition aux violences et en particulier aux violences sexuelles : être une femme reste le premier facteur d'inégalité en France.

Cela représente un coût direct pour elles et aussi un coût pour la société, puisque la discrimination prive la France de la moitié de ses talents. L'organisme France Stratégie a estimé ce coût global des discriminations à 150 milliards d'euros (Magazine du Département, janvier 2018).

En matière de violences faites aux femmes, un mouvement de libération de la parole a émergé depuis deux ans. « Affaire Weinstein », campagne « Me Too » : le phénomène médiatique a eu le mérite de poser le sujet et doit nous interroger sur les fondements qui, dans notre société, justifient les discriminations en fonction du sexe et poussent l'émergence de comportements sexistes et de violences sexuelles.

Des violences dont des femmes sont le plus souvent victimes et dont elles peuvent être auteures. Des violences dont des hommes sont le plus souvent les auteurs et dont ils sont aussi victimes. C'est ce que démontre le dernier rapport de l'Observatoire européen de la Violence à l'École, dirigé par Eric Debarbieux – qui met en évidence « l'oppression viriliste » qui impose aux garçons comme aux filles un modèle de masculinité basé sur la domination et la violence.

L'égalité devient ici une condition de la liberté : la liberté d'être qui l'on est et de porter des choix de vie respectueux et respectés. C'est donc un sujet qui doit nous mobiliser tous, femmes et hommes.

Qu'il y ait des différences biologiques entre les sexes est une évidence : agir pour plus d'égalité, c'est lutter contre les inégalités et non lutter contre les différences. Respect des différences et combat pour l'égalité réelle doivent aller de pair.

Les discriminations en 2019

La notion de discrimination ne renvoie pas à une simple opinion ou à une norme négociable, mais à une pratique délictueuse passible de sanctions. À ce jour, la loi reconnaît plus de 25 critères de discrimination. Ainsi, défavoriser une personne en raison de ses origines, son sexe, son âge, son handicap, ses opinions... est interdit par la loi et les conventions internationales auxquelles adhère la France.

Article 225-1 du Code Pénal

Constitue une discrimination, toute distinction opérée entre les personnes physiques en raison de leur origine, de leur sexe, de leur situation de famille, de leur apparence physique, de leur patronyme, de leur état de santé, de leur handicap, de leurs caractéristiques génétiques, de leurs mœurs, de leur orientation sexuelle, de leur âge, de leurs opinions politiques, de leurs activités syndicales, de leur appartenance ou non- appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée.

Critères issus de textes internationaux ou européens

Âge : on m'a refusé un crédit à la consommation en raison de mon âge.

Sexe : en tant que femme, je gagne moins que mon collègue masculin qui exerce un travail comparable.

Origine : je n'ai pas été embauché.e à cause de mes origines maghrébines.

Appartenance ou non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie, une nation ou une prétendue race : On a refusé de me louer une place de camping parce que je suis étranger.

Grossesse : je n'ai pas retrouvé mon poste à mon retour de congé maternité.

État de santé : on m'a refusé le renouvellement de mon contrat parce que j'étais en arrêt maladie.

Handicap : on me refuse la participation à une sortie d'école en raison de mon handicap.

Caractéristiques génétiques : on a voulu me soumettre à des tests génétiques dans le cadre de l'examen médical préalable à mon embauche.

Orientation sexuelle : on a refusé de me louer une salle pour mon mariage car je suis homosexuel.le.

Identité de genre : je suis une femme transgenre et mon employeur refuse de modifier mes fiches de paye.

Opinions politiques : la mairie a refusé de me louer une salle en raison de mes opinions politiques.

Activités syndicales : ma carrière n'a pas connu d'évolution depuis que je me suis présenté comme délégué syndical.

Opinions philosophiques : ma caisse de retraite refuse de prendre en compte les trimestres accomplis pendant mon service national car j'étais objecteur de conscience.

Croyances ou appartenance ou non-appartenance, vraie ou supposée, à une religion déterminée : on m'a refusé l'accès à une salle de sport à cause de mon voile.

Critères relevant de la seule législation française

Situation de famille : on m'a refusé une location d'appartement parce que je suis une mère isolée.

Apparence physique : on m'a refusé un emploi parce que je suis obèse.

Patronyme : on m'a refusé un entretien d'embauche en raison de mon nom à consonance étrangère.

Mœurs : on m'a refusé un emploi parce que je suis fumeur.

Lieu de résidence : on m'a refusé un chèque parce que j'habite dans un département voisin.

Perte d'autonomie : mon père, hébergé en EHPAD, se plaint de ne pas avoir accès à ses lunettes.

Particulière vulnérabilité résultant de la situation économique : on a refusé d'inscrire ma fille dans une école privée car je suis bénéficiaire du RSA.

Capacité à s'exprimer dans une langue autre que le français : *ce critère peut faire l'objet de plusieurs interprétations très distinctes. Les tribunaux indiqueront celle qu'il convient de retenir.*

Domiciliation bancaire : on a refusé la caution de mes parents parce qu'ils sont domiciliés outre-mer.